



**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DU LION D'ANGERS
SÉANCE DU 04 MAI 2026**

L'an deux mille vingt-six, le quatre mai à vingt-heure trente, le Conseil Municipal de la commune du Lion d'Angers, convoqué le vingt-huit avril deux mille vingt-six, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle des conseils de la mairie, sous la présidence de Monsieur GLÉMOT Étienne, Maire.

Étaient convoqués : Mme ANGLES Bénédicte, M. AUGEREAU Jean-Daniel, M. BOIZARD Adrien, Mme CHETITAH Jennifer, M. de MATTEÏS Alexandre, M. DELOIRE Jérôme, M. GEORGET David, M. GLÉMOT Étienne, Mme GOICHON Adeline, M. GUEUDET Arnaud, M. GUILLEMIN Richard, Mme HAMARD Marie-Claude, Mme HAMON Catherine, Mme LEROUX Jennifer, M. MAURIER Jérôme, Mme MELLIER Nicole, Mme MERCIER SAVIDAN Marina, M. MOREAU Alain, M. MUHAMMAD Nooruddine, Mme NOIROT Muriel, M. PAGE Romaric, Mme PAQUEREAU Amélie, M. PISCIONE Patrick, Mme SORET-LENEUTRE Valérie, Mme STEINIRGER Émeline, Mme STRAQUADANIO Stéphanie, M. TARDIF Benoît, M. TREMAS Sébastien, Mme TUSSEAU Doriane.

Étaient excusés :

Mme HAMARD Marie-Claude a donné procuration à M. GLÉMOT Étienne ;
M. PISCIONE Patrick a donné procuration à M. MUHAMMAD Nooruddine.

Secrétaire de séance : Mme Amélie PAQUEREAU

Nombre de conseillers en exercice.....	29
Nombre de conseillers présents.....	27
Nombre de suffrages exprimés.....	28
Conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales	
Extrait du procès-verbal de la présente séance affichée à la porte de la Mairie	

M. Étienne GLÉMOT, Maire du Lion d'Angers, se déporte et ne participe pas au vote.

2026-05-01f / Comptes Financiers Uniques 2025 des budgets communaux – Lotissement La Croix de l'Abbé

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Sur Proposition de Monsieur le Maire ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Le Compte Financier Unique est le document commun à l'ordonnateur et au comptable public. Il retrace l'ensemble des opérations comptables effectuées au cours de l'année passée.

Il est ainsi présenté les résultats comptables du budget du lotissement « La Croix de l'Abbé », dont le détail est en annexe.

Lotissement « La Croix de l'Abbé » :

Section fonctionnement

Résultat de clôture 2024 :	0, 00 €
Dépenses de fonctionnement 2025 :	99 953, 77 €
Recettes de fonctionnement 2025 :	99 954, 29 €
Résultat de clôture 2025 :	0, 52 €
Résultat de fonctionnement cumulé 2025 :	0, 52 €

Section investissement

Résultat de clôture 2024 :	0, 00 €
Dépenses d'investissement 2025 :	99 954, 00 €
Recettes d'investissement 2025 :	0, 00 €
Résultat de clôture 2025 :	- 99 954, 00 €
Résultat d'investissement cumulé 2025 :	- 99 954, 00 €

Ouï le rapporteur ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- **D'approuver** le Compte Financier Unique 2025 du budget lotissement « La Croix de l'Abbé »,
- **D'autoriser** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre
Le Lion d'Angers, 04 mai 2026.

Le Maire,
Étienne GLÉMOT

La secrétaire de séance,
Mme Amélie PAQUEREAU



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de NANTES dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. La juridiction administrative compétente peut notamment être saisie via une requête remise ou envoyée au greffe du tribunal administratif ou aussi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Publié sur le site internet le :

LA CROIX DE L'ABBÉ - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

<i>Chapitre</i>	<i>Article</i>	<i>Intitulé</i>	<i>BP 2025</i>	<i>Réalisé 2025</i>
<i>Total 002</i>		<i>Résultat de fonctionnement reporté</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>
<i>Total 011</i>		<i>Charges à caractère général</i>	<i>100 000,00 €</i>	<i>99 953,77 €</i>
<i>Total 042</i>		<i>Opérations d'ordre entre section</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>
<i>Total 043</i>		<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>
<i>Total 65</i>		<i>Autres charges de gestion courante</i>	<i>5,00 €</i>	<i>0,00 €</i>
<i>Total 66</i>		<i>Charges financières</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

100 005,00 €

99 953,77 €

LA CROIX DE L'ABBÉ - RECETTES DE FONCTIONNEMENT

<i>Chapitre</i>	<i>Article</i>	<i>Intitulé</i>	<i>BP 2025</i>	<i>Réalisé 2025</i>
<i>Total 002</i>		<i>Résultat de fonctionnement reporté</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>
<i>Total 042</i>		<i>Opérations d'ordre entre section</i>	<i>100 000,00 €</i>	<i>99 954,00 €</i>
<i>Total 043</i>		<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>
<i>Total 70</i>		<i>Produits des services</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>
<i>Total 75</i>		<i>Autres produits de gestion courant</i>	<i>5,00 €</i>	<i>0,29 €</i>

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT

100 005,00 €

99 954,29 €

RESULTAT DE CLOTURE

0,52 €

RESULTAT DE CLOTURE CUMULÉ

0,52 €

LA CROIX DE L'ABBÉ - DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Article	Intitulé	BP 2025	Réalisé 2025
<i>Total 001</i>		<i>Solde d'exécution de la section d'investissement</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>
<i>Total 040</i>		<i>Opérations d'ordre entre section</i>	<i>100 000,00 €</i>	<i>99 954,00 €</i>
<i>Total 16</i>		<i>Emprunts et dettes assimilées</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT			100 000,00 €	99 954,00 €
--	--	--	---------------------	--------------------

LA CROIX DE L'ABBÉ - RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Article	Intitulé	BP 2025	Réalisé 2025
<i>Total 001</i>		<i>solde d'exécution de la section d'investissement</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>
<i>Total 040</i>		<i>Opérations d'ordre entre section</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>
<i>Total 16</i>		<i>Emprunts et dettes assimilées</i>	<i>100 000,00 €</i>	<i>0,00 €</i>

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT			100 000,00 €	0,00 €
--	--	--	---------------------	---------------